



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

CEVIPOL

# Les arbitres de football en Belgique.

Profils et motivations de citoyens « engagés ».

Pr. Jean-Michel De Waele

Dr. Emilien Paulis

Compte-rendu de recherche

## Table des matières

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>1</b>
<b>FIGURES</b> .....	<b>2</b>
<b>TABLEAUX</b> .....	<b>2</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION &amp; OBJECTIFS</b> .....	<b>4</b>
<b>TROIS QUESTIONNEMENTS, TROIS OBJECTIFS</b> .....	<b>4</b>
<b>MÉTHODOLOGIE ET REPRÉSENTATIVITÉ</b> .....	<b>5</b>
<b>PARTIE 1. QUI ?</b> .....	<b>7</b>
<b>1.1. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES</b> .....	<b>7</b>
<b>1.2. RAPPORT GÉNÉRAL AU FOOTBALL</b> .....	<b>9</b>
<b>1.3. TRAJECTOIRES DANS LE MONDE DE L'ARBITRAGE</b> .....	<b>10</b>
<b>PARTIE 2. POURQUOI ?</b> .....	<b>13</b>
<b>2.1. LES RAISONS DE DEVENIR ARBITRE</b> .....	<b>13</b>
<b>2.2. LES INCITANTS À RESTER ARBITRE</b> .....	<b>14</b>
<b>PARTIE 3. QUOI ?</b> .....	<b>16</b>
<b>3.1. NOMBRE DE MATCHS ARBITRÉS PAR MOIS</b> .....	<b>16</b>
<b>3.2. TEMPS INVESTI DANS LA FONCTION</b> .....	<b>16</b>
<b>3.3. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ARBITRES</b> .....	<b>16</b>
<b>3.4. MODÈLES EN BELGIQUE ET À L'ÉTRANGER</b> .....	<b>18</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>19</b>

## Figures

Figure 1. Distribution de l'âge des répondants.....	7
Figure 2. Niveau d'éducation des répondants .....	7
Figure 3. Statut socioprofessionnel des répondants .....	8
Figure 4. Age vs années d'expérience .....	11
Figure 5. Niveau de compétition .....	12
Figure 6. Les raisons de devenir arbitre .....	13
Figure 7. Les incitants à rester arbitres .....	14
Figure 8. Arrêter l'arbitrage?.....	16
Figure 9. Les écueils rencontrés par les arbitres.....	17
Figure 10. TOP 13 des modèles en Belgique.....	18
Figure 11. TOP 10 des modèles à l'étranger .....	18

## Tableaux

Tableau 1. Résultats de l'enquête par questionnaire .....	5
Tableau 2. Répartition des répondants par provinces.....	6
Tableau 3. Distribution du genre des répondants .....	7
Tableau 4. La nationalité des répondants et de leurs parents .....	9
Tableau 5. Rapport au football des répondants .....	10
Tableau 6. Années d'expérience des répondants.....	11

## Résumé

### **Qui sont les arbitres ? Pourquoi devient-on arbitre et surtout le reste-t-on ?**

Il n'y a pas de compétition sportive sans arbitres. Toutefois, ils sont l'objet de peu d'attention et les recherches à leurs sujets sont des plus rares. Les arbitres sont les grands oubliés du monde du sport. Ils sont dans l'actualité uniquement pour leurs « erreurs ». Le bon arbitre est, dit-on, celui qui sait se faire oublier ce qui est un paradoxe à l'heure de la médiatisation et de l'individualisme triomphant. Dès lors, cette étude s'intéresse, de manière inédite, à développer une sociologie de l'arbitrage qui s'appuie sur les cadres théoriques et méthodologiques de la sociologie de l'engagement.

### **QUI ?**

Le profil « moyen » de l'arbitre de football en Belgique, c'est un individu, homme, la trentaine bien entamée, qui a un niveau d'éducation légèrement plus élevé que la moyenne nationale. C'est une personne active sur le plan professionnel (employé ou fonctionnaire) et qui est, dans plus de 50% des cas, père et mariée.

### **QUOI ?**

Un arbitre siffle entre 6 et 7 matchs en moyenne par mois, et investit un peu plus de 26 heures par mois dans sa fonction.

En outre, plus d'un arbitre sur trois a déjà pensé à arrêter. Dès lors, l'enquête épingle les trois difficultés majeures pointées par les arbitres dans le cadre de leur fonction : le manque de reconnaissance de la part du monde du football et de la société, le climat violent sur et en dehors des terrains et la faiblesse de la rémunération.

### **POURQUOI ?**

Si les raisons rapportées pour expliquer le choix de devenir et de rester arbitre sont avant tout individuelles (intérêt et challenge personnels, carrière, attachement psychologique au monde du football, condition physique), l'étude conclut également que les incitants sociaux (réseaux de connaissance, famille, rôle éducatif, vie sociale) se révèlent aussi efficaces, mais plus dans la rétention que dans le recrutement. Cela démontre que l'arbitrage fait fonction d'intégration sociale pour certains individus et que devenir, et avant tout, rester arbitre, répond aussi à des dynamiques d'engagement plus collectives par essence, mais qui demeurent souvent passées sous silence dans la littérature scientifique qui y a trait. En outre, une conclusion majeure de cette recherche est qu'il existe un processus de socialisation à l'arbitrage par la famille, qui s'accroît plus on monte de niveau.

Certaines pistes de réflexion en matière de recrutement et de rétention sont brièvement évoquées en conclusion.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'Union belge, sans qui cette recherche aurait difficilement pu voir le jour.

# INTRODUCTION & OBJECTIFS

---

Il n'y a pas de compétition sportive sans arbitres. Toutefois, ils sont l'objet de peu d'attention et les recherches à leurs sujets sont des plus rares. L'histoire de l'arbitrage reste par exemple à écrire. Les reportages et les livres consacrés aux sportifs et à leurs entraîneurs sont par contre légion. Les arbitres sont les grands oubliés du monde du sport. Ils sont dans l'actualité uniquement pour leurs « erreurs ». Le bon arbitre est, dit-on, celui qui sait se faire oublier ce qui est un paradoxe à l'heure de la médiatisation et de l'individualisme triomphant.

Décider d'offrir de son temps, d'investir de nombreux efforts pour permettre la tenue de compétitions sportives est un comportement qui ne va pas de soi. Nos sociétés ne mettent pas en valeur cet engagement citoyen de ces inconnus généralement très peu rémunérés. Nous avons voulu mener cette recherche pour comprendre le sens de cet engagement. Qui sont ces hommes et ces femmes qui donnent de leur temps pour arbitrer des compétitions de jeunes durant leur weekend ? De quel milieu social proviennent-ils ? Quelles sont leurs motivations ? Leurs problèmes ?

Cette recherche est une première étape quantitative. Elle permet de dresser un portrait et de connaître pour la première fois les grandes caractéristiques sociologiques des arbitres de football en Belgique. Une seconde étape à venir sera qualitative et consistera en une série d'entretiens avec les arbitres afin de les écouter et de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans leur engagement au service de la société.

Nous remercions tout particulièrement l'Union belge, sans qui cette recherche aurait pu difficilement voir le jour.

## Trois questionnements, trois objectifs

- Notre étude appréhende l'arbitrage comme une forme d'engagement « pour la communauté ». Elle adopte une démarche sociologique qui questionne les arbitres au niveau individuel en trois temps.
- (1) Elle s'interroge sur le profil type d'un arbitre : qu'est-ce qui caractérise sociologiquement les individus qui sont arbitres de football ? (« **PARTIE 1. QUI ?** ») En analysant de manière descriptive les caractéristiques sociodémographiques, le rapport général au football ainsi que les trajectoires dans le milieu de l'arbitrage de nos répondants, nous avons cherché, dans un premier temps, à dresser le profil sociologique des arbitres en Belgique.
- (2) Cette recherche s'intéresse aussi aux motivations qui animent les individus qui entament la démarche de devenir arbitres (« **PARTIE 2. POURQUOI ?** »). Nous mettons en avant les raisons principales rapportées par nos répondants dans leur recrutement, mais aussi les « incitants » qui les poussent à s'engager sur le long-terme (rétention).
- (3) L'analyse examine également « ce que font les arbitres », ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent dans le rôle qui leur incombe (« **PARTIE 3. QUOI ?** »).

- De là, la conclusion revient sur les grands enseignements et nous ouvrons des pistes de réflexion quant au recrutement et à la rétention des arbitres en Belgique.

En se basant sur une enquête par questionnaire auprès de 1464 acteurs, cette étude aborde de manière inédite le profil sociologique des arbitres en Belgique, catégorise typologiquement quelles sont leurs motivations principales, mais fait aussi émerger une série d'obstacles rencontrés quand ils exercent leur fonction. Au final, l'étude confirme certains acquis récents dans la littérature scientifique qui soulignent l'intérêt de mettre en perspective l'engagement dans le milieu sportif (et surtout dans notre cas, l'arbitrage) à une forme d'engagement citoyen, « pour la communauté ». Cette interprétation des résultats est néanmoins peu abordée dans ce rapport, car elle fait l'objet d'une publication scientifique plus spécifique.

## Méthodologie et représentativité

- ❖ Afin de donner la parole au plus grand nombre – tout en garantissant l'anonymat – et d'avoir un aperçu global et représentatif pour toute notre population d'étude, nous avons décidé d'utiliser une enquête par questionnaires standardisés (en ligne) dont les résultats ont été traités de manière statistique et agrégée afin que personne ne soit identifiable.
- ❖ Le questionnaire en lui-même consistait en une trentaine de questions, divisée en deux modules collectant des informations relatives au profil personnel du répondant et à sa carrière d'arbitre. Le temps de remplissage total tournait autour d'une dizaine de minutes. Nous l'avons rendu disponible dans deux langues, en français et en néerlandais, selon la volonté du répondant. Grâce à l'accord obtenu avec la fédération belge, deux vagues d'emails ont été lancées auprès des 5900 arbitres reconnus en Belgique, entre les mois de mai et juin 2018.
- ❖ Notre étude est à créditer d'un bon taux de réponse (24,8%) compte tenu de la participation volontaire des répondants (aucun incitant directe à la participation). Un taux se situant entre 20 et 30%, dans cette configuration singulière est généralement considéré comme un succès. De plus, notre marge d'erreur est faible (2%). Cela signifie que tous les pourcentages que nous exprimerons plus loin sont à 2% proches (au-dessus ou en dessous) de ce qu'on devrait s'attendre à observer si tous les arbitres de Belgique avaient répondu. Les enseignements mis en avant sont donc représentatifs pour toute le population d'étude et les conclusions pourront donc être généralisées à tous les arbitres en Belgique.

Tableau 1. Résultats de l'enquête par questionnaire

		Population (N)	Échantillon (N)	Taux de réponse (%)	Marge d'erreur (%)
Général	Ligue néerlandophone	3700	992	26,8	3
	Ligue francophone	2200	472	21,5	4
	Total	5900	1464	24,8	2
Femme	Ligue néerlandophone	59	20	33,9	18
	Ligue francophone	30	15	50	18
	Total	89	35	39,3	13

- ❖ Néanmoins, deux risques de biais potentiels peuvent être mis en évidence:
  - D'une part, bien qu'Internet ait un taux de pénétration important dans la population belge (85%), la nature « en ligne » de l'enquête peut être une source de biais dans le sens où certaines personnes n'ont pas de connexion Internet, ni même un accès direct à un ordinateur. De plus, d'autres, plus âgées par exemple, n'ont pas toujours les compétences informatiques pour s'engager dans la démarche de répondre à une enquête sur une plateforme en ligne.
  - D'autre part, nous nous appuyons sur un échantillon aléatoire, qui ne contrôle pas, par exemple, par la région ou province de résidence des répondants. N'ayant accès qu'aux données nationales, il est donc difficile d'estimer si c'est une vraie source de biais pour l'enquête. Néanmoins, il apparaît très clairement que nous avons bien plus de répondants provenant des provinces du Limbourg, ou d'Anvers, que du Luxembourg ou Namur.

Tableau 2. Répartition des répondants par provinces

Province	Nombre de répondants	%
Anvers	236	16,1
Brabant flamand	145	10
Brabant wallon	41	2,8
Bruxelles	68	4,6
Flandre occidentale	131	9
Flandre orientale	166	11,3
Hainaut	123	8,4
Liège	123	8,4
Limbourg	315	21,5
Luxembourg	50	3,4
Namur	66	4,5
Total	1464	100

- ❖ Pour ce qui est de l'analyse des résultats, une base de données a été constituée pour rassembler les réponses fournies par les 1464 arbitres. Pour chacun d'entre eux, 25 variables originales, plus une dizaine de variables dérivées – dans le sens où elles ont été construites et exploitées spécialement pour mener les analyses – ont été codées puis analysées. La description précises de chacune de ces variables et de leurs résultats sont présentés dans les trois grandes parties.
- ❖ Un logiciel de traitement et d'analyse statistique (SPSS) a été utilisé pour toutes les analyses univariées et bivariées (essentiellement en fonction des caractéristiques individuelles) présentées et discutées dans le rapport.
- ❖ L'objectif des analyses était de comprendre non seulement d'exposer et discuter les résultats pour les différentes questions de l'enquête, mais également de questionner dans quelle mesure les caractéristiques individuelles de nos répondants a pu affecté les réponses qu'ils nous ont fournies (tests de significativité statistique rapporté en bas de page).

# PARTIE 1. QUI ?

## 1.1. Caractéristiques sociodémographiques

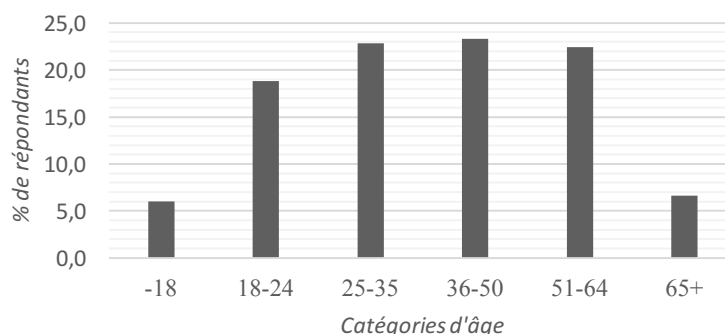
- ❖ De manière peu surprenante, et une majorité des arbitres de football sont des **hommes** (97% des répondants). Si le monde du football féminin s'est considérablement développé ces dernières années, avec des nombres records d'affiliées en tant que joueuses, cela ne se traduit pas encore en termes d'arbitres.

Tableau 3. Distribution du genre des répondants

Genre	N	%
Hommes	1428	97,6
Femmes	35	2,4

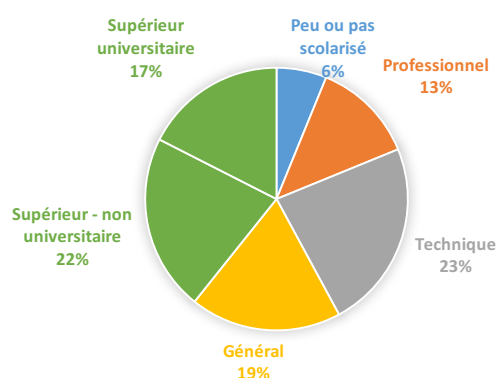
- ❖ L'**âge moyen** est de **38 ans**. Si on regarde la distribution par cohortes d'âges, c'est assez homogène. Les deux groupes extrêmes (-18 ans ; 65 ans et plus) sont moins représentés, alors que les quatre catégories centrales ont des distributions quasi similaires, excepté pour celle des 18-25 ans. De cette information, on voit déjà le lien étroit qu'il semble y avoir avec l'arbitrage et le cycle de vie des individus.

Figure 1. Distribution de l'âge des répondants



- ❖ Le **niveau d'éducation** des arbitres actifs aujourd'hui est relativement **élevé**.

Figure 2. Niveau d'éducation des répondants

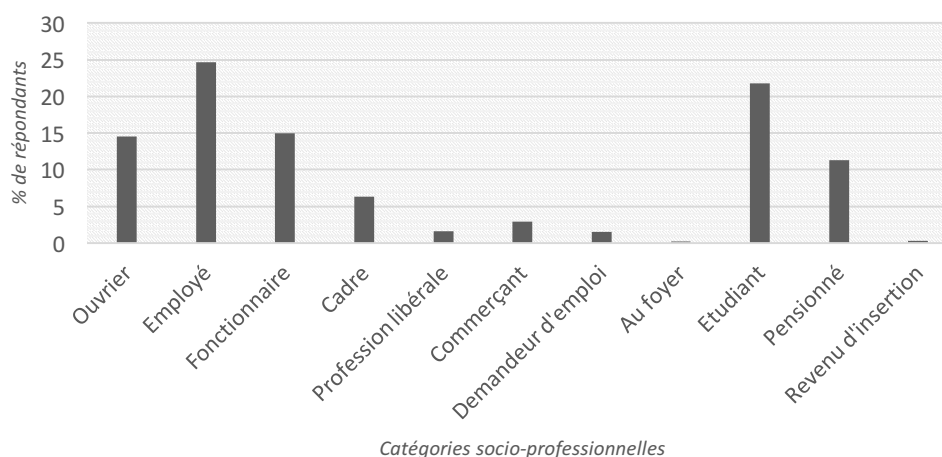




- Plus de 38% d'entre eux déclarent avoir un diplôme d'une université ou d'une haute école. En d'autres termes, quasi quatre arbitres sur dix ont un diplôme qui correspond au plus haut niveau d'éducation possible en Belgique (université ou haute école).
- Si on se penche sur ceux qui déclarent avoir un diplôme d'enseignement secondaire (inférieur ou supérieur), la filière technique est la plus représentée (23,3%), après celle générale (17,4%), alors que l'orientation professionnelle demeure moins fréquente dans les profils des arbitres interrogés (12,5%).
- Une proportion seulement marginale d'arbitres déclare ne pas avoir été (1,2%), ou peu (5,9%), scolarisés.
- Les arbitres appartenant aux trois cohortes d'âges les plus jeunes (-18 – 35 ans) disposent d'un niveau d'éducation plus élevé que leurs aînés, traduisant un meilleur accès général à l'éducation des jeunes générations.

❖ Les arbitres sont majoritairement des personnes **actives sur le marché professionnel**.

Figure 3. Statut socioprofessionnel des répondants



- Près de quatre arbitres sur dix ont mentionné avoir un statut d'employé (24,7%) ou de fonctionnaire (15%).
  - Proportionnellement, les ouvriers sont moins représentés parmi les actifs, ce qui peut être mis en lien avec le niveau d'éducation général relevé au point précédent. C'est également le cas pour les commerçants et les professions libérales qui a elles deux rassemblent seulement 3,5% de répondants.
  - Peu d'arbitres ont répondu occuper un statut à hautes responsabilités (cadre : 6,4%).
  - Peu d'arbitres sont demandeurs d'emploi (1,5%), bénéficiaires d'un revenu d'insertion (0,3%), ou hommes/femmes au foyer (0,2%).
  - Parmi ces inactifs, les plus jeunes arbitres sont généralement étudiants alors que les plus âgés sont à la pension.
- ❖ 4,5% des arbitres questionnés ont rapporté ne pas disposer de la **nationalité belge**, alors que 0,8% ont mentionné avoir une double nationalité.

- Si on s'intéresse aux différentes origines rapportées, les ressortissants des pays de l'Union européenne sont légèrement plus représentés (52,5%). On constate une part importante d'arbitres ayant la nationalité d'un des pays limitrophes (Luxembourg, Allemagne, France, et surtout les Pays-Bas), mais aussi un fort contingent italien, nationalité la plus souvent citée dans l'enquête (18%).
  - Pour ce qui est des autres pays, il y a un grand éclectisme dans les nationalités exprimées et une représentation un peu plus importante des pays du Maghreb.
- ❖ Quasi 10% des répondants ont répondu que leurs **parents** ne disposaient pas non plus de la **nationalité** belge. La distribution pour les différentes nationalités est assez similaire que pour les répondants eux-mêmes : légère dominance des pays européens (limitrophes et Italie), et surreprésentation encore plus marquée des pays du Maghreb pour les pays hors Europe.

Tableau 4. La nationalité des répondants et de leurs parents

	Répondants		Parents	
	N	%	N	%
Nationalité belge	1398	95,5	1323	90,4
Autre	66	4,5	141	9,6

- ❖ Enfin, pour conclure sur le profil sociodémographique, il apparaît que plus de 60% des arbitres rapportent mener une **vie de couple**, alors qu'à peu près un arbitre sur deux a des **enfants** (un ou deux en moyenne).

## 1.2. Rapport général au football

- ❖ D'après les personnes interrogées, il apparaît que les arbitres ont un **rapport intense au football**. Ils sont également baignés dans le football en dehors des fonctions qui leur incombent sur le terrain.
- Beaucoup font part d'un grand intérêt pour le football, avec une **moyenne mensuelle de 6 à 7 matchs visionnés à la télévision, et d'un peu plus d'un match visionné en live dans un stade**.
  - Les résultats montrent néanmoins que tous les arbitres n'adoptent pas tous les mêmes comportements et n'ont pas le même rapport au football en dehors du terrain.
    - Une petite proportion a répondu ne regarder aucun match à la TV (6,4%). Parmi ceux qui suivent des matchs, on distingue une part assez importante qui a une fréquence de visionnage plus basse que la moyenne (1 à 4 matchs, 45,8%), de celle qui a un visionnage plus intense (plus de 5 matchs, 47,8%).
    - La proportion d'arbitres qui ne se déplace jamais dans un stade est sensiblement plus élevée (35,3%), montrant à quel point tous les arbitres n'ont pas pour autant un profil de supporters ou d'amateurs qui se rend au stade.

- En croisant les résultats, on peut en effet identifier très clairement deux profils d'arbitre : ceux qui ont un rapport intense au football, mordus et passionnés (beaucoup de matchs visionnés à la TV et au stade), de ceux qui ont un rapport plus détaché et qui le « consomment » de manière plus sporadique. Ce deuxième profil est davantage représenté dans nos répondants.

Tableau 5. Rapport au football des répondants

	TV		STADE	
	N	%	N	%
0 match/mois	93	6,4	517	35,3
1 à 4 matchs/mois	671	45,8	812	55,5
5 à 9 matchs/mois	332	22,7	96	6,5
10 à 19 matchs/mois	261	17,8	32	2,2
Plus de 20 matchs/mois	107	7,3	8	0,5

- Si on prend en compte les caractéristiques sociodémographiques dans l'analyse de cette variable, les arbitres appartenant à la catégorie d'âge 25-35 ans sont ceux qui rapportent en moyenne le moins de matchs visionnés à la TV et au stade. Les jeunes arbitres (-18 – 24 ans) visionnent plus de matchs à la TV (8 en moyenne) que leurs aînés (6), qui eux par contre voient entre 2 et 3 matchs par mois au stade en moyenne (seulement 1,5 pour les plus jeunes).
  - Il y a aussi une différence significative entre les arbitres belges et ceux d'origine étrangère : ces derniers rapportent une fréquence de visionnage de matchs au stade et à la TV bien plus élevée. Tout autant significatifs, les répondants qui ont mentionné un bas niveau d'éducation ou une occupation professionnelle précaire (demandeur d'emploi, bénéficiaire d'un revenu d'insertion) mentionnent nettement plus de matchs regardés à la TV mais aussi au stade. Enfin, les arbitres célibataires et sans enfant regardent plus de matchs à la TV, alors que les arbitres « parents » vont légèrement plus au stade que les autres.
- ❖ 87,8% des arbitres interrogés sont des **(anciens) joueurs de football**. Les arbitres avec un haut niveau d'éducation tendent moins que les autres à avoir été joueurs, alors que les demandeurs d'emploi, les hommes/femmes au foyer, et les bénéficiaires de revenu d'insertion l'ont été dans 100% des cas.

### 1.3. Trajectoires dans le monde de l'arbitrage

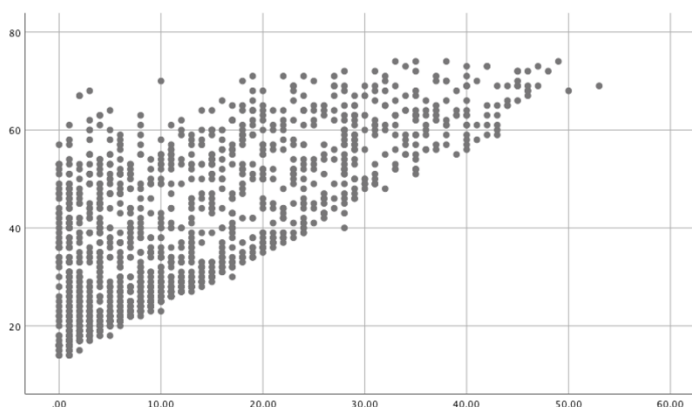
- ❖ En moyenne, les personnes interrogées exercent leur fonction d'arbitre depuis une période de **12 ans et demi** en moyenne. Les plus novices ont mentionné ne pas avoir d'expérience dans la mesure où ils sont devenus arbitres dans l'année présente (2018), alors que l'arbitre le plus expérimenté qui a répondu à l'enquête mentionnait 53 ans d'expérience. En regardant la distribution d'un peu plus près, on constate que les années d'expérience varient grandement, mais suit globalement la même distribution que l'âge des répondants.

Tableau 6. Années d'expérience des répondants

	N	%
0 année d'expérience (2018)	56	3,8
1 à 5 ans d'expérience	499	34,1
6 à 10 ans d'expérience	261	17,8
11 à 20 ans d'expérience	319	21,8
21 à 30 ans d'expérience	185	12,6
31 à 40 ans d'expérience	108	7,4
Plus de 40 ans	36	2,5

- Le groupe le mieux représenté est celui des arbitres de **1 à 5 ans d'expérience** (34%). À l'opposé, les arbitres ayant plus de 30 ans d'expérience représentent seulement 10% de l'échantillon. Même si moins nombreux, les 10% de répondants appartenant aux deux dernières catégories tendent à tirer la moyenne de l'expérience à la hausse.
- Les femmes arbitres ont une moyenne d'expérience plus basse (8,5 ans) que celle des hommes (12,5 ans). Il y a une corrélation linéaire logique entre l'âge des arbitres et leurs années d'expérience (voir le graphe ci-dessous). Dans le même sens, les arbitres à la pension sont fatalement bien plus expérimentés (30 ans) que ceux qui sont étudiants (3 ans). Parmi les actifs, les cadres, fonctionnaires et fonctions libérales sont les plus expérimentés (14 ans en moyenne). Enfin, les diplômés du général et universitaire se distinguent par un nombre d'années d'expérience moyen moins élevé que les autres catégories de répondants.

Figure 4. Age vs années d'expérience

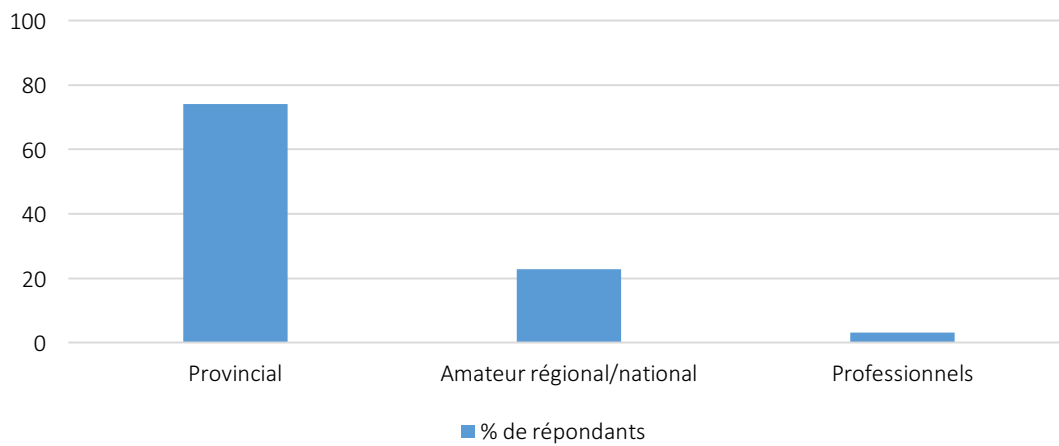


NB : De bas en haut : l'âge des répondants  
De gauche à droite : les années d'expérience

- Les arbitres qui sont célibataires rapportent deux fois moins d'expérience (7,7 ans) que ceux qui ne le sont pas (15,5 ans). La même observation prévaut pour les arbitres qui n'ont pas d'enfants (7,4 vs 17 ans).
- ❖ Nos répondants exercent majoritairement leur fonction d'arbitre au niveau **provincial** (74,1%), alors que les arbitres actifs au niveau **amateur (national ou régional)** représentent 22,8% des sondés. Les arbitres œuvrant pour des matchs professionnels sont assez logiquement minoritaires (3,1%).

- Les arbitres les plus jeunes et les plus âgés se concentrent significativement plus au niveau provincial, alors que les 25-50 ans sont mieux représentés au niveau amateur et professionnel.
- Les arbitres professionnels ont un niveau d'éducation en moyenne plus élevé que les autres.
- Les employés et les fonctionnaires sont plus représentés au niveau professionnel, alors que les cadres et professions libérales davantage au niveau amateur. Les inactifs, à l'exception des demandeurs d'emploi, tendent à être actifs au niveau provincial.
- Comparé aux célibataires, une partie significative des répondants qui ont rapporté être en couple et avoir des enfants sifflent des matchs au niveau professionnel. Le cadre familial semble être un pilier important dans une carrière d'arbitre.

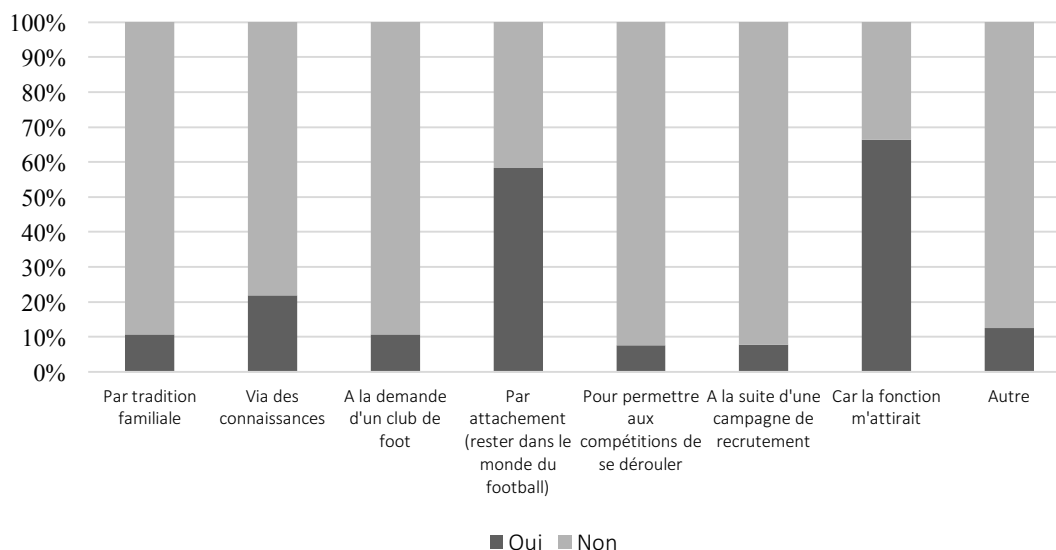
Figure 5. Niveau de compétition



## PARTIE 2. POURQUOI ?

### 2.1. Les raisons de devenir arbitre

Figure 6. Les raisons de devenir arbitre

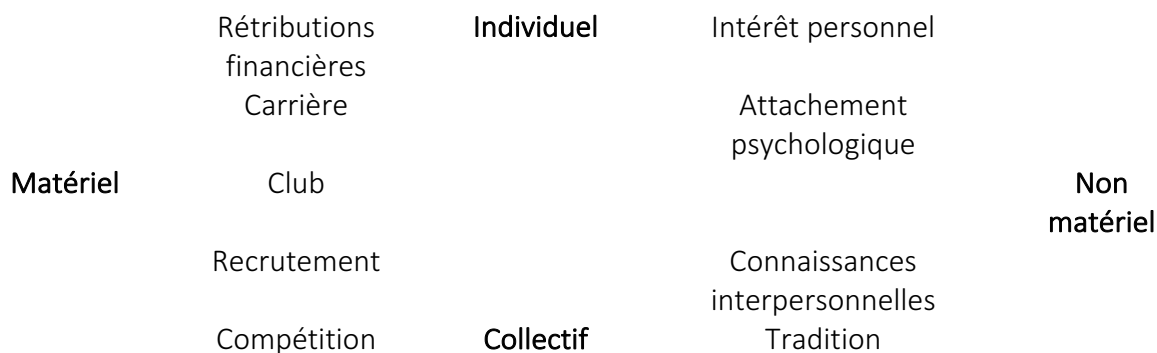


Pour cette question, nos répondants devaient mentionner, rétrospectivement, les raisons qui leur apparaissaient les plus importantes dans leur décision d'être devenu arbitre. Les explications sociales, ou collectives (par tradition familiale, via des réseaux de connaissance, à la demande d'un club ou à la suite d'une campagne de recrutement) sont proportionnellement moins mises en avant au profit d'explications plus individuelles : un intérêt personnel pour la fonction et un besoin psychologique de rester attaché au monde du foot, bien souvent après une carrière de joueur, qui peut parfois s'être vue écourtée. La catégorie « autre » tend à réunir des explications plus matérielles, tantôt faisant référence à des ambitions de carrière, tantôt faisant état des rétributions financières liées à la fonction.

- ❖ Les 18-24 ans tendent davantage à mentionner la tradition familiale. Les très jeunes et les plus âgés rapportent plus être sujets aux demandes de club, voire cibles de campagne de recrutement. L'attachement psychologique s'accroît positivement avec l'âge et est davantage mentionné par les répondants plus âgés.
- ❖ Les bas et hauts niveaux d'éducation se distinguent par plus de référence aux réseaux de connaissance comparée aux répondants appartenant aux catégories intermédiaires. L'attachement psychologique et l'intérêt personnel pour la fonction sont plus importants parmi les bas niveaux d'éducation.
- ❖ Aucune différence statistiquement significative sur le genre.
- ❖ L'affect psychologique est plus important chez les arbitres parents et en couple, ainsi que chez les anciens joueurs. En outre, ceux qui n'ont pas pratiqué le football réfèrent plus aux motivations matérielles.

- ❖ Une observation majeure de cette recherche est que les arbitres actifs au niveau professionnel réfèrent significativement bien plus fréquemment à la tradition familiale (2 répondants sur 10), que ceux officiant au niveau amateur (1,4 répondant sur 10) ou provincial (moins d'un répondant sur 10). La socialisation à l'arbitrage par la famille semble donc un prérequis essentiel en vue de mener une carrière importante.

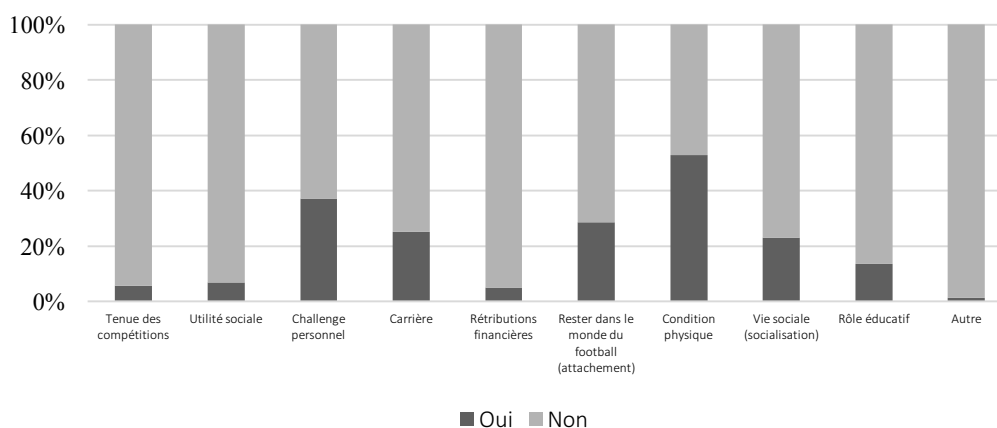
Une analyse approfondie indique que les raisons 3, 5 et 6 sont fortement associées et peuvent être réduites en une seule catégorie commune. Dès lors, on s'oriente vers une classification des motivations à devenir arbitre qui pourrait se résumer comme suit:



## 2.2. Les incitants à rester arbitre

Si on se penche sur les incitants à la rétention, le constat est plus ou moins similaire. Les explications sociales, ou collectives, sont moins fréquemment mentionnées que celles plus individualistes (condition physique, challenge personnel, carrière). Néanmoins, les incitants sociaux sont plus effectifs que pour le recrutement (surtout pour ce qui est de la vie sociale et du rôle éducatif), ce qui indique que l'arbitrage fait fonction d'intégration sociale pour certains individus et que devenir, et surtout, rester arbitre répond aussi à des dynamiques d'engagement plus collectives par essence. De manière intéressante, si les rétributions financières étaient pour certains un incitant à commencer, c'est bien loin d'être une raison à rester arbitre sur le long-terme, rappelant à nouveau combien l'arbitrage mérite d'être analysé comme une forme d'engagement.

Figure 7. Les incitants à rester arbitres



- ❖ Il n'y a pas de différence statistiquement significative sur le genre, si ce n'est qu'une femme sur deux a mentionné le challenge personnel que représentait l'arbitrage des matchs comme une des motivations à rester engagée sur le long-terme, pour seulement un homme sur trois.
- ❖ Les hauts niveaux d'éducation rapportent davantage la condition physique comme un des incitants principaux.
- ❖ Les répondants plus âgés ont davantage mentionné l'utilité sociale et le rôle éducatif, alors qu'ils ont moins fait état d'ambitions de carrière, moins référence aux rétributions financières et moins au développement de la vie sociale.
- ❖ Les arbitres en couple et/ou avec enfant rapportent plus d'utilité sociale, moins la carrière, et moins les rétributions financières que les célibataires et sans enfant. De plus, les arbitres parents voient davantage la condition physique comme un incitant à rester que ceux sans enfant.
- ❖ Le challenge personnel devient significativement plus important, plus on monte de niveaux auquel l'arbitre siffle, tout comme l'importance de la carrière et des rétributions financières. Le sentiment d'utilité sociale diminue quant à lui, plus on monte de niveaux.
- ❖ Les anciens joueurs perçoivent moins d'utilité sociale, rapportent plus l'optique carrière, mais surtout se démarquent des non-joueurs par un sentiment d'attachement et le maintien de la condition physique comme étant des incitants plus centraux.

Une analyse approfondie fait émerger quatre catégories générales d'incitants. D'abord, une première catégorie regroupe les incitants 1 et 2. C'est deux options (assurer la tenue des compétitions, avoir une utilité sociale) traduisent en fait une justification plutôt utilitariste et rationnelle du rôle d'arbitre, mais qui tend vers le collectif. Proportionnellement, elle recueille néanmoins peu de répondants. Ensuite, un deuxième groupe d'incitants a trait aussi à une explication utilitariste, mais tournée vers l'individu : le challenge personnel, la condition physique, et surtout, la carrière, relevant là d'une explication purement individuelle. C'est par ailleurs la catégorie d'incitants qui pèse le plus dans la rétention des arbitres sur le long-terme. Les rétributions financières forment une catégorie à elles toutes seules, regroupant une proportion minoritaire de répondants. Enfin, la dernière catégorie regroupe les incitants sociaux (socialisation, rôle éducatif) et l'attachement sociopsychologique au monde du football. Ce groupe d'explications arrive en deuxième position par ordre d'importance. Si l'affect psychologique recueillait plus de répondants en vue d'expliquer le recrutement, on constate une part plus importante jouée par les incitants sociaux dans la rétention. On pourrait donc tenter d'organiser cette information vers une typologie :

	Carrière Rétributions financières Condition physique	<b>Individuel</b>	Challenge personnel Attachement psychologique	
<b>Matériel</b>				<b>Non matériel</b>
	Compétition		Utilité sociale Rôle éducatif	



## PARTIE 3. QUOI ?

---

### 3.1. Nombre de matchs arbitrés par mois

D'après notre enquête, les arbitres interrogés sifflent en moyenne entre 6 et 7 matchs par mois.

- ❖ Aucune analyse statistique bivariée ne s'est avérée statistiquement significative pour cette variable.

### 3.2. Temps investi dans la fonction

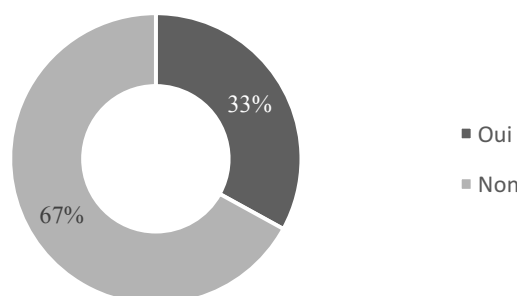
À la question de savoir le temps qu'ils investissent, en heures, et par mois, à leur rôle d'arbitre, nous arrivons à une moyenne de 26,4.

- ❖ Les arbitres âgés de 25 à 35 ans se distinguent significativement avec une moyenne d'heures bien plus élevée que les autres (36 heures).
- ❖ Les femmes (70h !) s'investissent deux fois plus que les hommes.
- ❖ Les inactifs sur le plan professionnel consacrent plus de temps en moyenne.
- ❖ Les arbitres en couple et/ou avec enfant ont une moyenne de temps investi plus basse que les célibataires et/ou sans enfant.

### 3.3. Les difficultés rencontrées par les arbitres

En vue d'aborder les écueils, nous avons d'abord sondé nos répondants quant à la possibilité d'avoir déjà pensé à arrêter l'arbitrage. Plus d'un arbitre sur trois a mentionné que cette pensée lui avait traversé l'esprit, montrant bel et bien que c'est un engagement qui peut parfois tenir à un fil. Il engendre des coûts pour les individus, et est difficile à faire perdurer dans la durée. À ce titre, l'arbitrage partage encore une caractéristique commune à bien d'autres formes d'engagement.

Figure 8. Arrêter l'arbitrage?

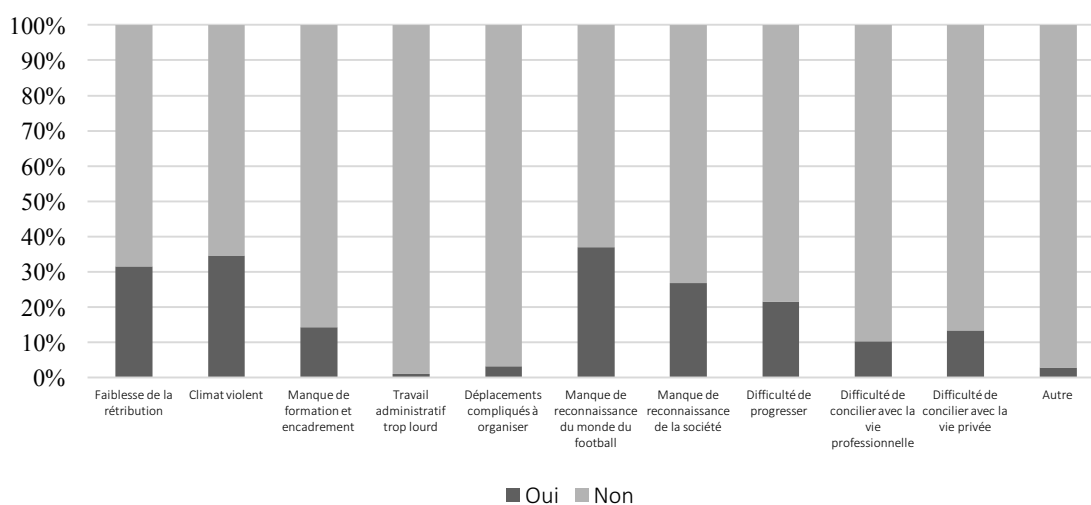


- ❖ Une femme sur deux a envisagé d'arrêter, alors que c'est le cas pour un homme sur trois.

- ❖ Les jeunes arbitres (18-35 ans) sont plus susceptibles d'arrêter que leur aînés, qui, comme nous avons pu le voir par ailleurs, construisent une forme de loyauté et d'attachement psychologique.
- ❖ Les hauts niveaux d'éducation ont plus pensé à arrêter, montrant soit plus d'introspection, soit plus de barrières engendrées par les obligations professionnelles.
- ❖ Les professions libérales et les homme/femme au foyer, ainsi que, dans une moindre mesure, les fonctionnaires, se distinguent des autres statuts socioprofessionnels par une probabilité plus grande d'arrêter.
- ❖ Les arbitres célibataires et sans enfant pensent paradoxalement plus à arrêter.
- ❖ Les arbitres au niveau provincial pensent plus souvent à quitter le monde de l'arbitrage, niveau où le turn-over est probablement le plus important.
- ❖ Les anciens joueurs sont en moyenne plus susceptibles d'arrêter d'arbitrer.

Nos répondants nous ont informés, ensuite, sur les difficultés concrètes qu'ils rencontraient dans leur rôle d'arbitre.

Figure 9. Les écueils rencontrés par les arbitres



L'analyse approfondie révèle que plusieurs propositions peuvent être assemblées en vue de former 6 catégories de difficultés, que nous abordons par la suite par ordre d'importance. D'abord, une première catégorie, la plus significative en termes de répondants, regroupe le manque de reconnaissance de la part du monde du football et de la société. Ce sentiment intervient pour une large part dans les difficultés de rétention des arbitres. De plus, dans un second temps et de manière tout aussi prépondérante, les arbitres réfèrent au climat violent sur et dehors du terrain, qui constitue en lui même une explication singulière et dénote d'un facteur contextuel important dans le cycle de démotivation des arbitres. Troisièmement, une catégorie réfère à la difficulté de progresser dans le milieu arbitral (évolution de catégories). L'analyse identifie une quatrième catégorie singulière qui regroupe ceux qui soulignent des déficits plus structurels, liés à un manque d'encadrement ou la faiblesse de la rémunération.

La cinquième catégorie rassemble ceux qui mentionnent davantage les difficultés de concilier l'arbitrage avec leur vie privée et professionnelle. La sixième dimension illustre davantage un sentiment minoritaire pour un faible nombre de répondants qui se contrarie du travail administratif et de la difficulté d'organiser les déplacements.

- ❖ Les jeunes arbitres se réfèrent significativement moins à la faiblesse de la rémunération, au climat violent, ou au manque de formation que leurs aînés. Ils souffrent moins du manque de reconnaissance et des écueils liés à la vie privée et professionnelle, mais plus du travail administratif et des déplacements, ainsi que des difficultés à progresser.
- ❖ Les bas niveaux d'éducation rapportent plus de violence, plus de manque de formation et de considération, plus de difficultés à gérer le travail administratif, à jongler avec la vie privée et professionnelle.
- ❖ Les femmes se plaignent deux fois plus du manque d'encadrement et de coaching que les hommes.
- ❖ Les arbitres célibataires se réfèrent plus au manque d'encadrement, ainsi qu'aux difficultés de mobilité. Les arbitres en couple et/ou parents rapportent assez logiquement plus de difficulté à gérer l'arbitrage et leur vie privée.

### 3.4. Modèles en Belgique et à l'étranger

Nous avons demandé aux répondants de nous informer quant à d'éventuelles inspirations venues d'arbitres modèles, belges ou étrangers, actifs ou non.

- ❖ 52,2% des répondants ont mentionné ne pas avoir de modèle de qui s'inspirer en Belgique. Parmi les autres, la distribution pour les noms les plus fréquents est présentée en Figure 10.
- ❖ 56,8% des répondants n'ont mentionné aucun modèle à l'étranger. Pour le reste, la distribution pour les 10 noms les plus fréquents est illustrée en Figure 11.

Figure 10. TOP 13 des modèles en Belgique

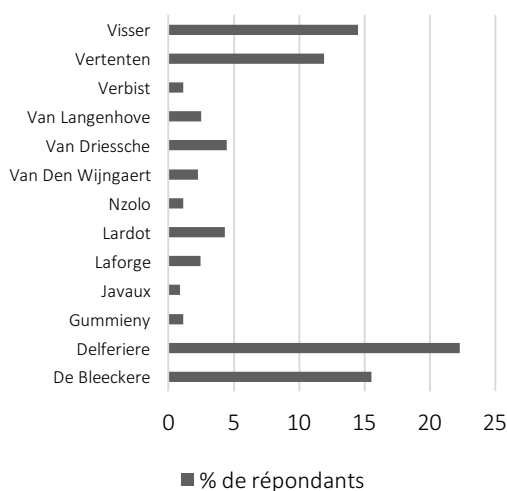
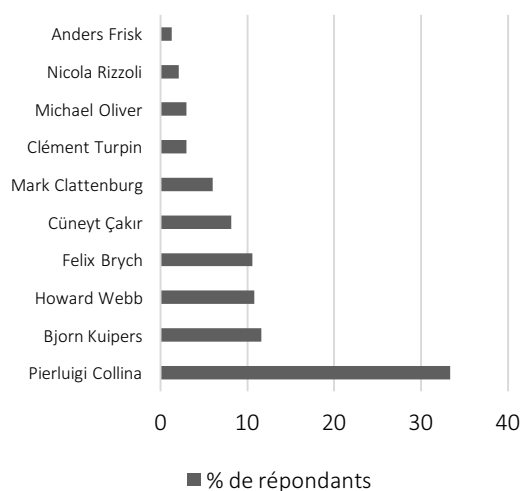


Figure 11. TOP 10 des modèles à l'étranger



# Conclusion

---

Cette étude s'intéresse, de manière inédite, à développer une sociologie des arbitres de football qui s'appuie sur les cadres théoriques et méthodologiques de la sociologie politique de l'engagement.

(1) La recherche questionne « qui » sont les arbitres en dressant leur profil sociodémographique. Le profil « moyen » de l'arbitre de football en Belgique, c'est un individu, homme, la trentaine bien entamée, qui a un niveau d'éducation légèrement plus élevé que la moyenne pour la population nationale. C'est une personne active sur le plan professionnel (employé ou fonctionnaire) et qui est, dans plus de 50% des cas, père et mariée. En outre, on remarque également une proportion importante d'inactifs : des étudiants principalement, et des pensionnés.

Compte tenu de la pénurie d'arbitres et pensant aux implications en termes de recrutement, nos résultats mettent en avant plusieurs points stratégiques:

- ❖ Les femmes restent un vivier peu exploité. Elles sont pourtant une cible privilégiée, car elles montrent un grand degré d'investissement dans leur fonction d'arbitre et acquièrent plus rapidement des responsabilités (évolution plus rapide).
- ❖ Les citoyens issus de l'immigration sont aussi une part importante de la population qui pourrait être plus mobilisée, surtout dans les grandes villes (et à Bruxelles singulièrement) et compte tenu de leur rapport intense au football. En effet, la nationalité n'a jamais été statistiquement significative dans nos analyses (comparaison belge/non belge), à part quand le nombre de matchs visionnés au stade et à la TV était passé sous la loupe. C'est donc bien une tranche de la population qui peut être intéressée par la fonction d'arbitre.
- ❖ Nos résultats encouragent à perpétuer le travail de recrutement et de rétention auprès des jeunes arbitres (et surtout les jeunes femmes), car ce sont ceux qui sont le plus susceptibles d'arrêter. Comment fidéliser sur le long-terme les étudiants est clairement un défi sur lequel il faudrait travailler.

Plusieurs pistes d'action sont épinglées dans la littérature pour aller en ce sens : du travail de sensibilisation et de recrutement sur le terrain, dans les clubs féminins, jeunes ou dans les clubs se situant sur des communes à forte concentration de population issue de l'immigration ; la mise en place de mentoring ciblé sur certaines catégories d'arbitres ou encore un travail de communication et de recrutement via les réseaux sociaux (marketing low cost et qui peut être ciblé selon le profil sociodémographique).

(2) Une conclusion majeure de cette étude est qu'il existe un processus de socialisation lié à l'arbitrage par la famille (pourquoi devenir arbitre ?). D'une part, les jeunes arbitres réfèrent plus à la tradition familiale que leurs aînés comme raison de devenir arbitre. D'autre part, plus un arbitre indique officier à un haut niveau, plus il est il estime important le rôle joué par la famille dans son recrutement. Vu autrement, on pourrait questionner dans quelle mesure cette observation ne traduit pas aussi une forme d'exclusivité dans les canaux de recrutement existants, et donc, une barrière en vue de monter dans les échelons de l'arbitrage.

(3) Plus largement, si les raisons rapportées pour expliquer le choix de devenir et de rester arbitre sont avant tout individuelles (intérêt et challenge personnels, carrière, attachement psychologique au monde du football, condition physique), l'étude conclut également que les incitants sociaux (réseaux de connaissance, famille, rôle éducatif, vie sociale) se révèlent aussi efficaces, mais plus dans la rétention que dans le recrutement. Cela démontre que l'arbitrage fait fonction d'intégration sociale pour certains individus et que devenir, et avant tout, rester arbitre, répond aussi à des dynamiques d'engagement plus collectives par essence, mais qui demeurent souvent passées sous silence dans la littérature scientifique qui y a trait. Dès lors, on pourrait questionner aussi dans quelle mesure l'arbitrage ne peut pas être un outil d'insertion, voire de réinsertion sociale, pour certaines franges spécifiques de la population (inactifs de longue durée, etc.) Enfin, si les rétributions financières sont parfois mentionnées comme incitant à l'entrée, elles sont rarement une raison de rester arbitre sur le long-terme, soulignant à nouveau combien l'arbitrage mérite d'être analysé comme une forme d'engagement.

(4) Plus d'un arbitre sur trois a déjà pensé à arrêter. Cette tendance est plus marquée chez les femmes, les jeunes, les hauts niveaux d'éducation, ainsi que, paradoxalement, chez les célibataires. Pour ce qui est des difficultés en tant que telles, par ordre d'importance, les trois plus importantes sont les suivantes : le manque de reconnaissance de la part du monde du football et de la société, le climat violent sur et en dehors des terrains et la faiblesse de la rémunération. D'après nos résultats, il semble important de travailler à :

- ❖ simplifier les procédures administratives pour les plus jeunes arbitres, ainsi que d'encourager leur évolution dans le milieu de l'arbitrage
- ❖ renforcer l'encadrement et le coaching des femmes
- ❖ réfléchir à l'aménagement horaire pour les arbitres parents, mais consolider l'offre d'encadrement pour ceux qui ont du temps (c'est-à-dire, les célibataires)
- ❖ travailler sur les valeurs de respect et d'intégrité physique, ainsi que sur la gratification et la reconnaissance (important pour garder les plus bas niveaux éducatifs qui en souffrent le plus).

(5) Un arbitre siffle entre 6 et 7 matchs en moyenne par mois, et investit un peu plus de 26 heures par mois dans sa fonction. Plus de la moitié des arbitres interrogés considèrent ne pas avoir de modèles d'arbitre qui les inspirent en Belgique ou à l'étranger. De là, il pourrait être intéressant de réfléchir quant à l'encouragement du lien social entre arbitres sifflant à différents niveaux en Belgique, notamment via des rencontres et séances d'analyse d'arbitres belges et internationaux, qui pourraient être proposées aux arbitres de plus bas échelons et animés par des arbitres reconnus et importants.

De cette première recherche sur l'arbitrage, il apparaît clairement qu'elle nous invite à poursuivre nos investigations. Nous tenterons, à l'avenir, de répliquer l'enquête auprès d'arbitres actifs dans d'autres pays et/ou dans d'autres sports, et ce en vue de pouvoir consolider nos observations grâce des analyses comparatives. En outre, un volet qualitatif, basé sur des entretiens, a pour objectif d'approfondir la compréhension et l'explication de l'arbitrage comme forme d'engagement à la société.

# De scheidsrechters in België

## Profielen, motivaties en valkuilen

Pr. Jean-Michel De Waele (ULB)

Dr. Emilien Paulis (ULB)



# Overzicht van de presentatie

- I. Methodologie
- II. Sociodemografisch profiel
- III. Algemene link met het voetbal
- IV. Traject binnen de arbitrage
- V. Motivaties om scheidsrechter te worden en te blijven
- VI. Moeilijkheden ervaren door de scheidsrechters
- VII. Modellen en voorbeelden in België en in het buitenland
- VIII. Perspectieven



# Methodologie

- Enquête via gestandaardiseerde vragenlijsten (online) – Mei/Juni 2018
- N = 1464
- Goed responspercentage = 24,8% (NB: vrijwillig!)
- Foutmarge = 2% ☾ goede representativiteit van de bestudeerde populatie
- Analyse: statistische verwerkings- en analysesoftware (SPSS)
  - Univariate/bivariate analyses: de resultaten voor de verschillende vraagstukken uiteenzetten en bespreken, maar ook nadenken in welke mate de individuele eigenschappen een invloed hebben op de geformuleerde antwoorden

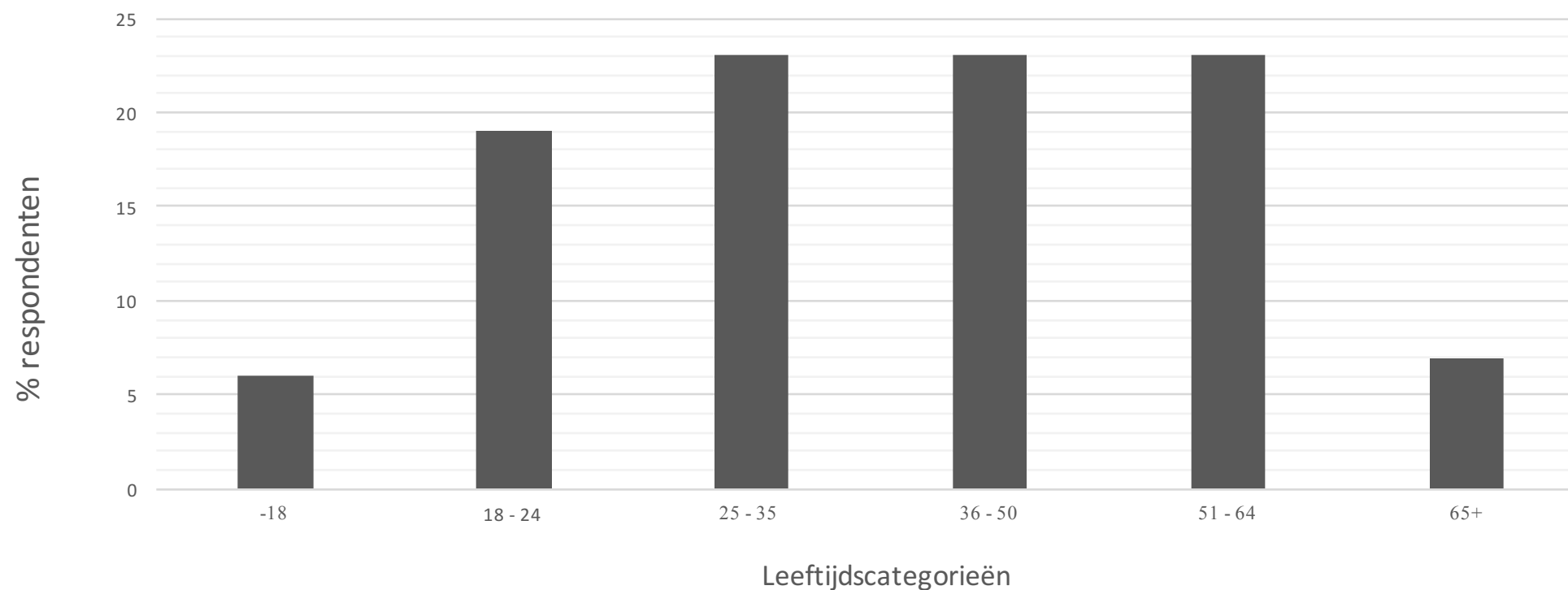


# Methodologie

		Populatie (N)	Steekproef (N)	Responspercentage (%)	Foutmarge (%)
Algemeen	NL	3700	992	26,8	3
	FR	2200	472	21,5	4
<b>Totaal</b>		<b>5900</b>	<b>1464</b>	<b>24,8</b>	<b>2</b>
Vrouwen	NL	59	20	33,9	18
	FR	30	15	50	18
	<b>Totaal</b>	<b>89</b>	<b>35</b>	<b>39,3</b>	<b>13</b>

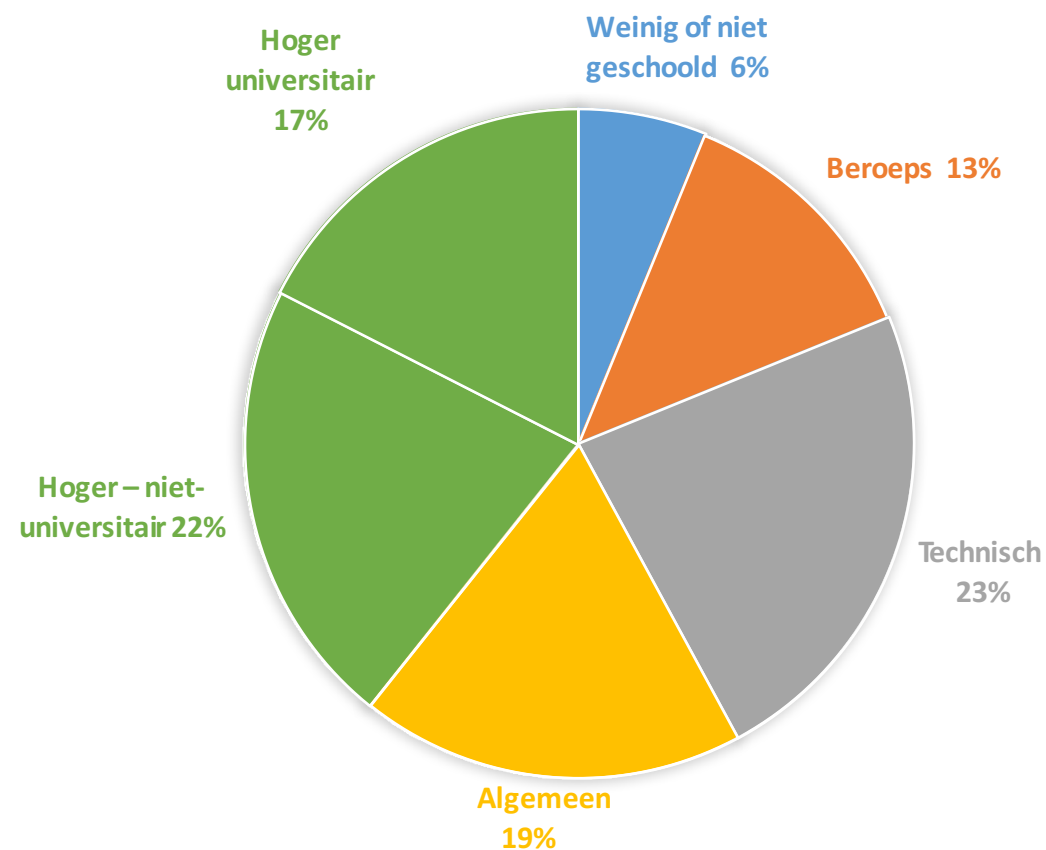
# 1. Sociodemografisch profiel: geslacht & leeftijd

- 97,5% mannen
- 38 jaar oud gemiddeld



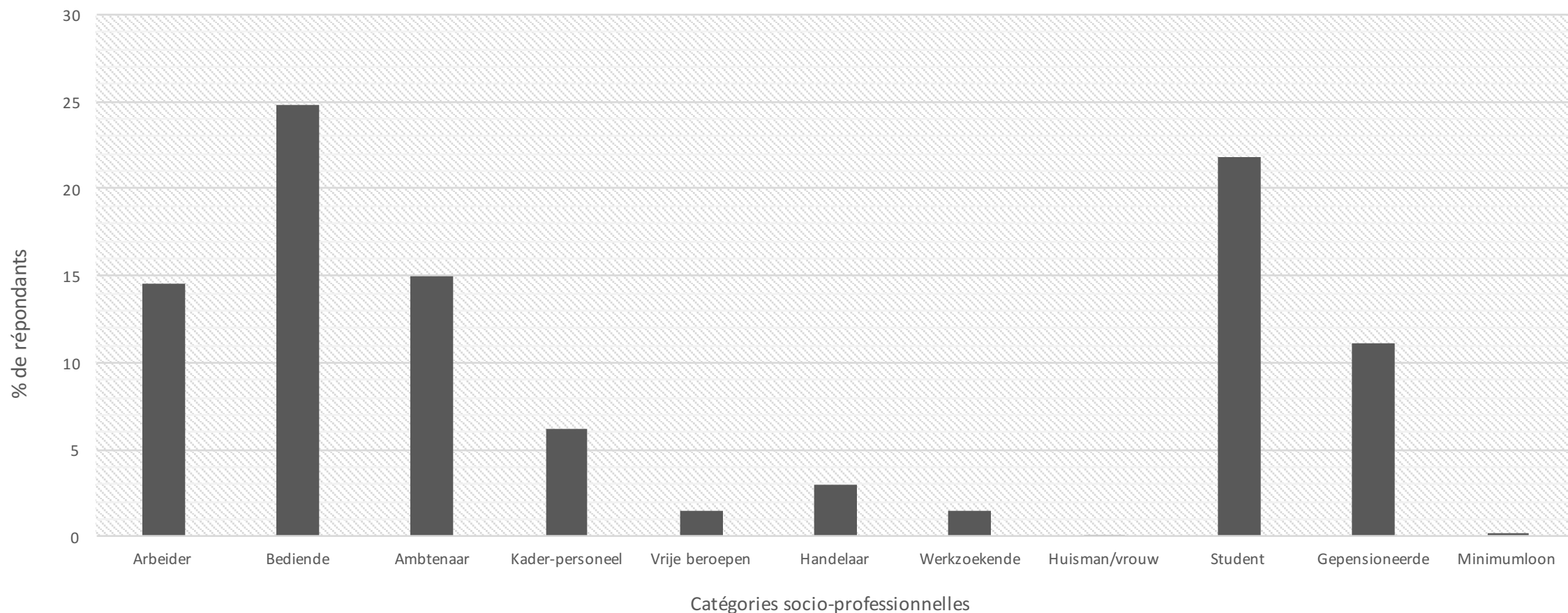
# 1. Sociodemografisch profiel: opleiding

- Hoog opleidingsniveau: 4/10 bezit het hoogst mogelijke diploma in België (universiteit of hogeschool)



# 1. Sociodemografisch profiel: beroep

- Actief op professioneel vlak
- Bij de inactieven: studenten & gepensioneerden



# 1. Sociodemografisch profiel: nationaliteit

- Amper 4,5% rapporteerde de Belgische nationaliteit niet te bezitten
  - Onderdanen van EU landen licht beter vertegenwoordigd (52,5%)
  - Maghreblanden meer vertegenwoordigd bij de nationaliteiten buiten de EU
- 10% gaf aan ouders te hebben die de Belgische nationaliteit niet bezitten
  - Europese landen (aangrenzend en Italië) licht beter vertegenwoordigd, en nog duidelijkere oververtegenwoordiging van de Maghreblanden voor de landen buiten de EU

# 1. Sociodemografisch profiel: gezinsleven

- Meer dan 60% rapporteert geen vrijgezel te zijn en samen te leven
- 52% rapporteert kinderen te hebben (gemiddelde: tussen één en twee; 1,5)

## 2. Algemene link met het voetbal

- Gemiddeld 6 à 7 wedstrijden gevolgd op televisie per maand
- Iets meer dan een wedstrijd bijgewoond in een stadion per maand
- Twee scheidsrechtersprofielen in de link met het voetbal
  1. scheidsrechters die een intense band met het voetbal onderhouden, gebeten en gedreven (vele gevolgde wedstrijden op TV en in het stadion)
  2. scheidsrechters die een iets meer afstandelijke band hebben en het voetbal sporadischer « consumeren ».
- Tweede profiel meer vertegenwoordigd bij de respondenten
- 87,8% behoort tot de categorie ex-spelers

## 2. Algemene link met het voetbal

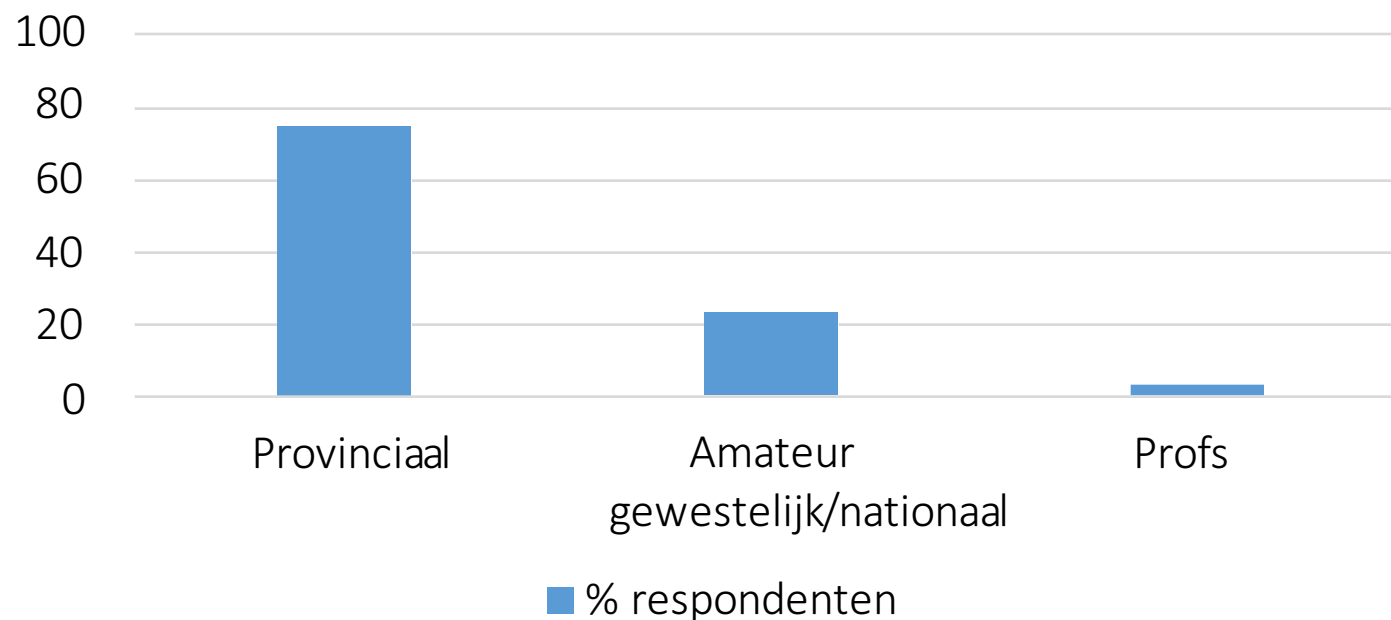
Statistisch significantere verschillen op vlak van:

- ❖ de leeftijd
  - Jongeren (-18) en ouderen (51-64: 65+) bekijken meer wedstrijden in een stadion
  - Jongeren volgen meer wedstrijden op TV (vb: 9,3 voor de -18vs 6,5 voor de 65+)
- ❖ de opleiding
  - Laag niveau = meer wedstrijden gevolgd op TV en in het stadion
- ❖ de beroepsactiviteit
  - Inactieven = meer bekeken wedstrijden
- ❖ de nationaliteit
  - Scheidsrechters van vreemde origine volgen meer wedstrijden op TV en in het stadion
- ❖ het gezinsleven
  - Vrijgezel = meer wedstrijden op TV
  - Zonder kind = meer wedstrijden op TV
  - Met kind = meer wedstrijden bijgewoond in het stadion
- ❖ rol en niveau binnen de arbitrage:
  - Scheidsrechters = meer wedstrijden op TV en in het stadion dan de assistenten
  - Scheidsrechters op profniveau = minder wedstrijden bijgewoond in het stadion



### 3. Traject binnen de arbitrage: niveaus in de arbitrage

- 74,1% scheidsrechters actief op provinciaal niveau
- 22,8% op amateurniveau (nationaal of gewestelijk)
- 3,1% op profniveau



### 3. Traject binnen de arbitrage: niveau in de arbitrage

Statistisch significante verschillen op vlak van:

#### ❖ Leeftijd

- Scheidsrechters op profniveau behoren hoofdzakelijk tot de centrale leeftijdscategorieën (25-35 = 51,1%; 36-50 = 42,2%)
- 51-64 & 65+ in grote mate op provinciaal niveau

#### ❖ Beroepsactiviteit

- Scheidsrechters op profniveau hoofdzakelijk bediende (53,3%), ambtenaar (20%) of kaderpersoneel (11,1%)
- Inactieven fluiten voornamelijk op provinciaal niveau

#### ❖ Opleidingsniveau

- Scheidsrechters op profniveau zijn hoofdzakelijk hoger universitair (37,8%) en niet-universitair (40%)
- Op provinciaal en amateurniveau, vrij verdeeld, maar relatief hoog opleidingsniveau zoals eerder aangegeven

#### ❖ Gezinsleven

- Samenwonende scheidsrechters met kinderen beter vertegenwoordigd bij de profs en in provinciale dan op amateurniveau

### **3. Traject binnen de arbitrage: rol en evolutie (verandering van categorie)**

- 81,6% hoofdscheidsrechters; 18,4% assistent-scheidsrechters
- Slechts 4 scheidsrechters gaven aan nooit van categorie te zijn veranderd (NB = personen die in 2018 zijn gestart met de arbitrage)
- Gemiddeld 7 jaar ervaring om van categorie te veranderen

### 3. Traject binnen de arbitrage: ervaring

- 12,5 jaar ervaring
- 1 tot 5 jaar ervaring = best vertegenwoordigde groep in de steekproef (>> resultaat van recent gevoerde wervingscampagnes?)

	N	%
0 jaar ervaring (2018)	56	3,8
1 tot 5 jaar ervaring	499	34,1
6 tot 10 jaar ervaring	261	17,8
11 tot 20 jaar ervaring	319	21,8
21 tot 30 jaar ervaring	185	12,6
31 tot 40 jaar ervaring	108	7,4
Meer dan 40 jaar	36	2,5

### 3. Traject binnen de arbitrage: ervaring

Statistisch significante verschillen op vlak van:

- ❖ Het geslacht
  - Man = 12,5jaar / Vrouw = 8,5
- ❖ De leeftijd
  - Ouderen hebben meer ervaring
- ❖ De beroepsactiviteit
  - Inactieven = meer jaren ervaring, behalve voor de studenten
  - Actieven, arbeiders en bedienden hebben minder ervaring dan ambtenaren, kaderpersoneel, handelaars of de vrije beroepen
- ❖ Het opleidingsniveau
  - Scheidsrechters met een diploma lager of secundair algemeen onderwijs (lager en hoger) hebben meestal minder ervaring
  - Scheidsrechters met een hoger niet-universitair diploma of degenen uit het technisch onderwijs hebben gemiddeld meer jaren ervaring
- ❖ Het gezinsleven
  - Samenwonende scheidsrechters met kinderen bezitten het dubbele dan de gemiddelde ervaring ten opzichte van de andere
- ❖ Rol en niveau binnen de arbitrage:
  - Assistent-scheidsrechters bezitten meer ervaring (15,5 jaar) dan de andere (11,7 jaar)
  - Scheidsrechters actief op profniveau hebben meer ervaring dan de andere (16,7 jaar)

### **3. Traject binnen de arbitrage: gespendeerde tijd en gefloten wedstrijden (/maand)**

- Gemiddeld tussen 6 en 7 gefloten wedstrijden (6,4)
- Gemiddeld iets meer dan 26 gespendeerde uren per maand (26,4)

### 3. Traject binnen de arbitrage: gespendeerde tijd en gefloten wedstrijden (/maand)

Geen statistisch significante verschillen tussen de individuele eigenschappen ten opzichte van de gefloten wedstrijden

Voor de gespendeerde tijd per maand zijn er statistisch significante verschillen op vlak van:

❖ Het geslacht

- Vrouwen (71,8 uren) investeren bijna 3x de tijd van de mannen (27,2)

❖ De leeftijd

- De jongsten investeren minder tijd (15,2) dan de andere
- De groep 25-35 investeert het meeste tijd (36 uren gemiddeld)

❖ De beroepsactiviteit

- Zelfstandigen hebben een duidelijk hoger gemiddelde dan de andere (meer dan 70 uren)
- Inactieven besteden gemiddeld iets meer tijd dan de actieven, vooral werkzoekenden (meer dan 40 uren), maar minder dan huismannen/-vrouwen (10,6 uren)

❖ Het gezinsleven

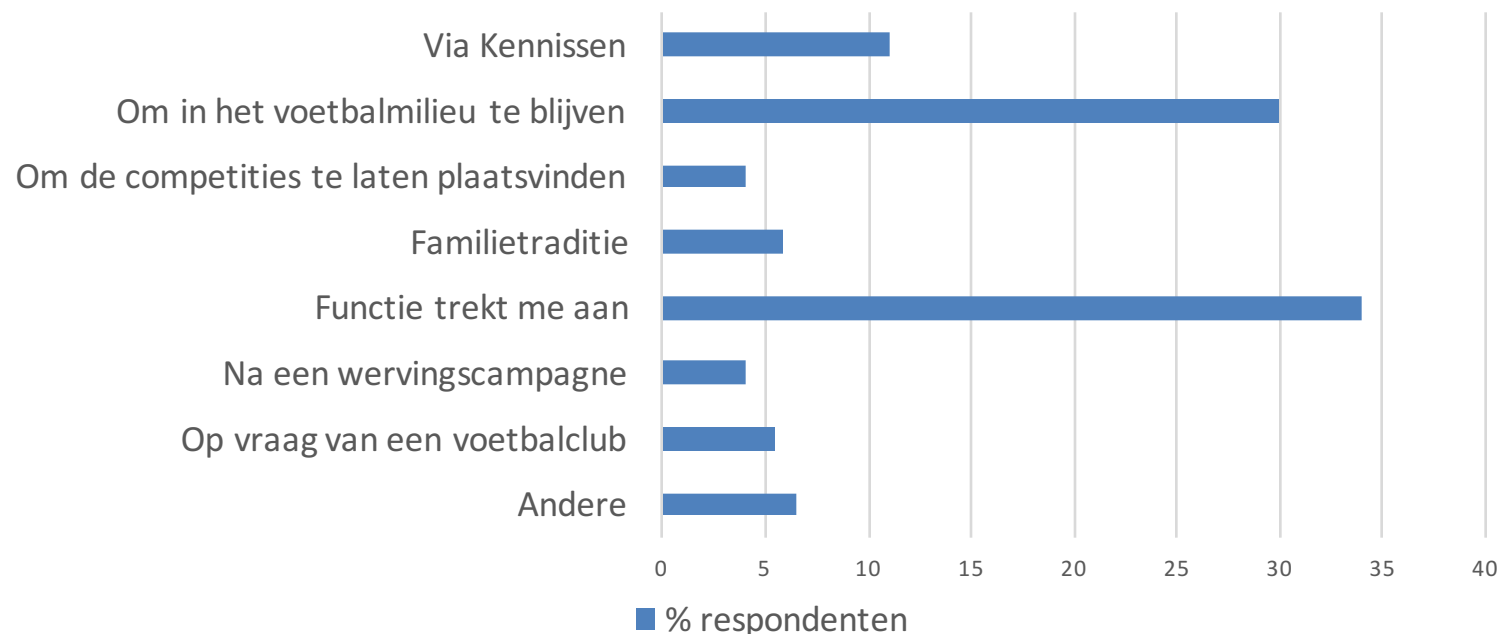
- Scheidsrechters met kinderen besteden minder tijd (25,6 uren) dan scheidsrechters zonder kinderen (31,3 uren)

❖ Rol en niveau van de arbitrage:

- Assistent-scheidsrechters investeren duidelijk meer tijd (40,3 uren) dan hoofdscheidsrechters (25,6)
- Hoe hoger het niveau van de scheidsrechter, hoe meer tijd hij/zij investeert (62,8 uren voor het profniveau, 34,6 uren op gewestelijk/nationaal amateurniveau, 24,9 uren op provinciaal niveau)

## 4. Redenen om scheidsrechter te worden

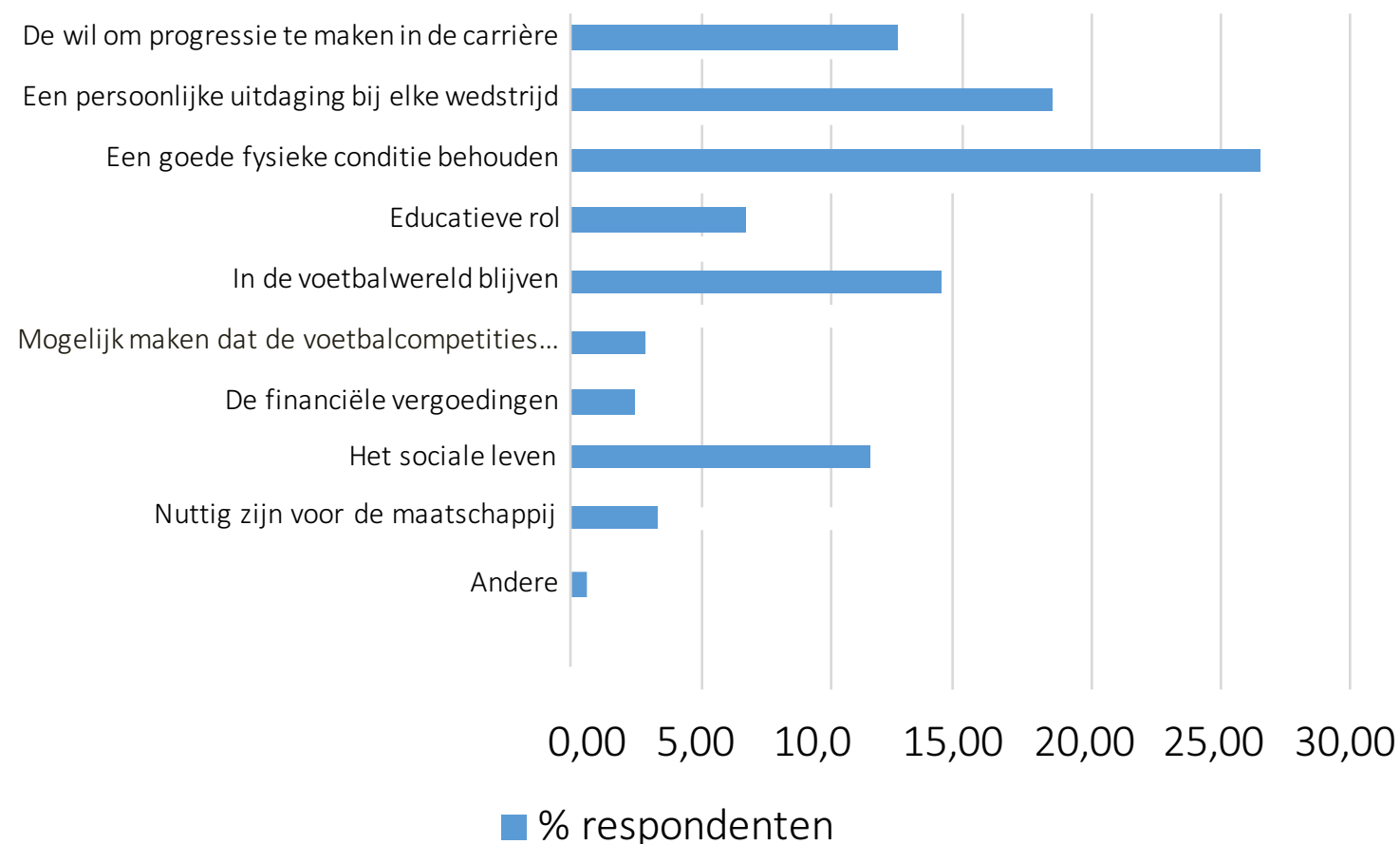
- « Sociale » redenen minder op de voorgrond geplaatst
- Materiële redenen vooral vermeld onder andere: financiële vergoedingen
- Dominante « intentionele » redenen



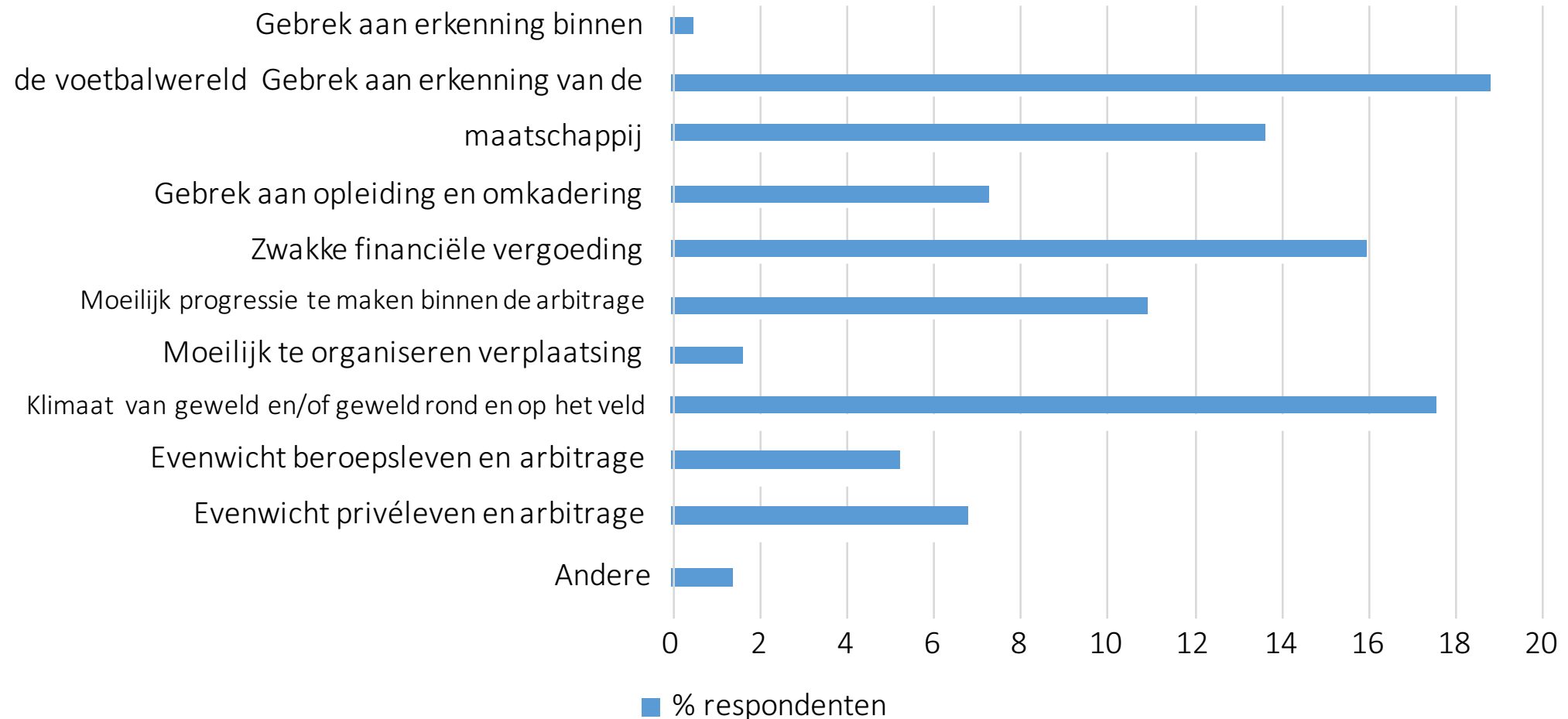


## 5. Stimuli en motivaties om scheidsrechter te blijven

- Kleine sociale stimuli
- Hoofdzakelijk materiële stimulans = carrière (minder vergoedingen, ook al worden tickets vaak vermeld onder andere)
- Dominante persoonlijke stimuli: fysieke conditie, uitdaging

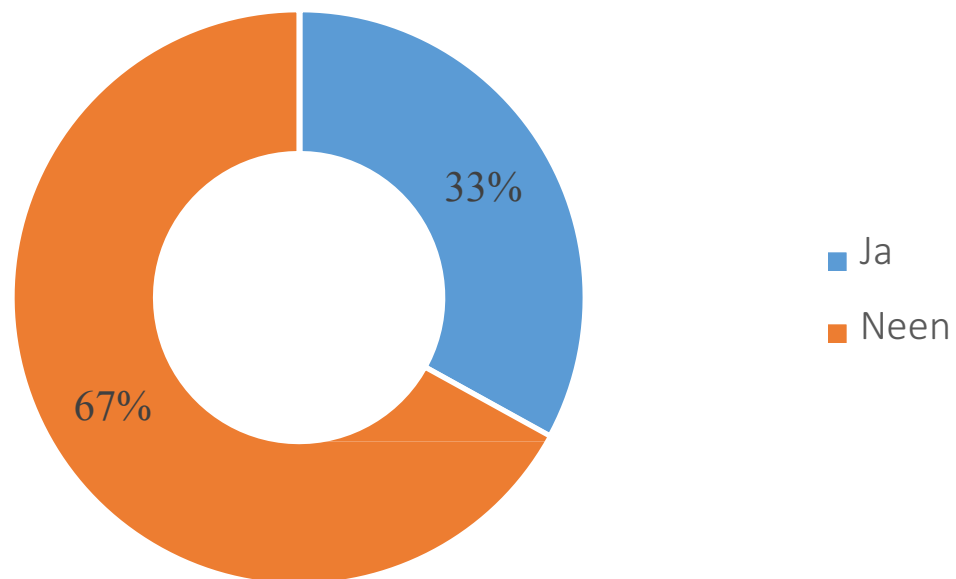


## 6. Moeilijkheden ervaren door de scheidsrechters



## 6. Moeilijkheden ervaren door de scheidsrechters

- 33% van de respondenten heeft al overwogen te stoppen met de arbitrage



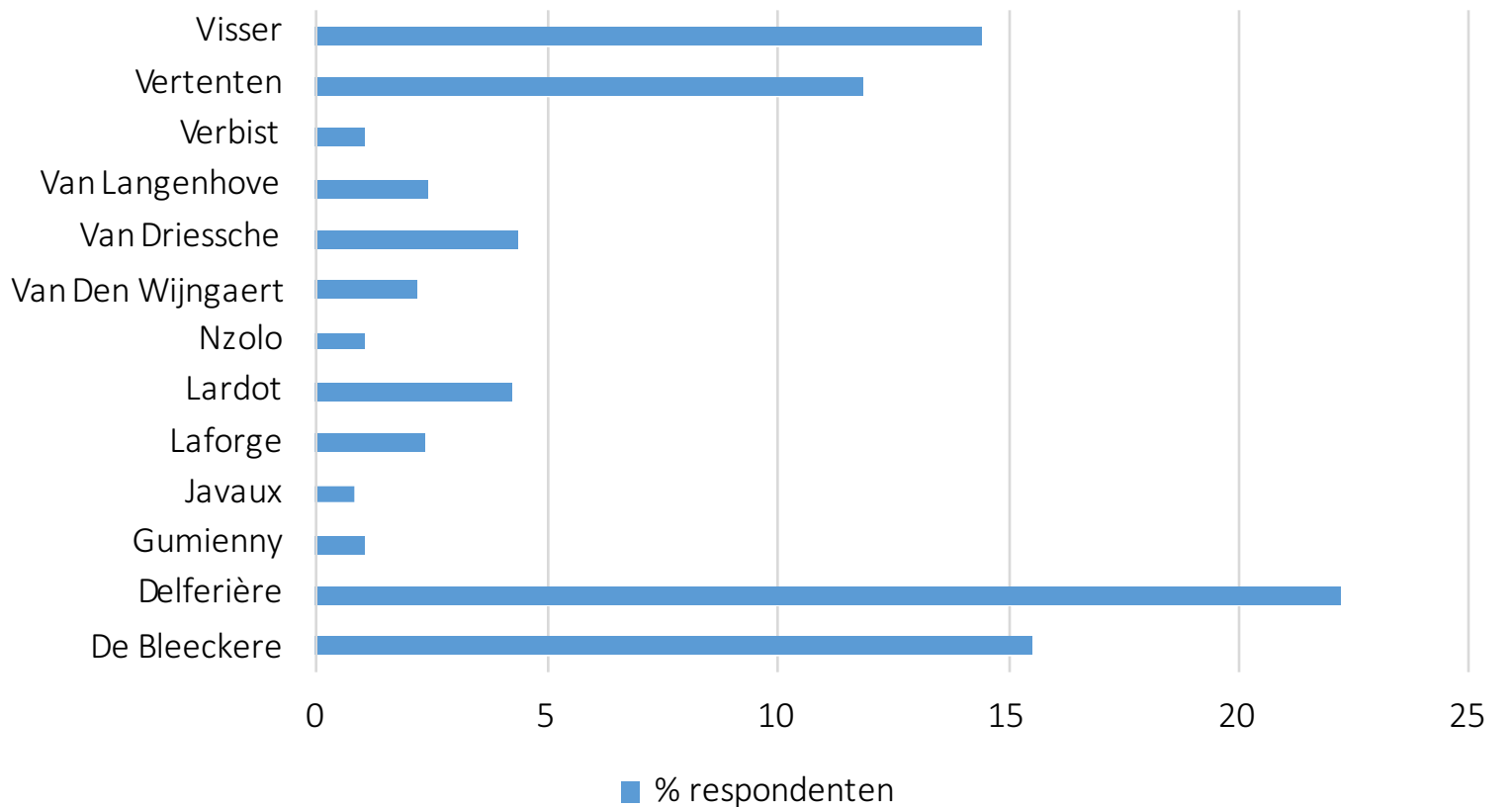
## 6. Moeilijkheden ervaren door de scheidsrechters

Statistisch significante verschillen op vlak van:

- ❖ Het geslacht
  - 1 vrouw op twee heeft overwogen om te stoppen terwijl dit bij de mannen een op drie is.
- ❖ De leeftijd
  - De respondenten van 25-35 jaar (45,2%) en 18-24 (42,8%) zijn diegene die het meest hebben overwogen om te stoppen met de arbitrage.
- ❖ Het opleidingsniveau
  - Scheidsrechters met een hoog opleidingsniveau (hoger – niet-universitair) hebben het vaakst (respectievelijk 40,7% en 37,1%)
- ❖ De beroepsactiviteit
  - Het kaderpersoneel (42,9%), de vrije beroepen (52,2%) en de huismannen/-vrouwen (66,7%) die hebben het vaakst overwogen om te stoppen met de arbitrage
- ❖ Het gezinsleven
  - Verrassend zijn het de vrijgezellen (37,9%), en zonder kind (39,7%), die het vaakst hebben overwogen om te stoppen met de arbitrage.
- ❖ Rol en niveau binnen de arbitrage: geen statistische impact

# 7. Modellen en voorbeelden in België en in het buitenland

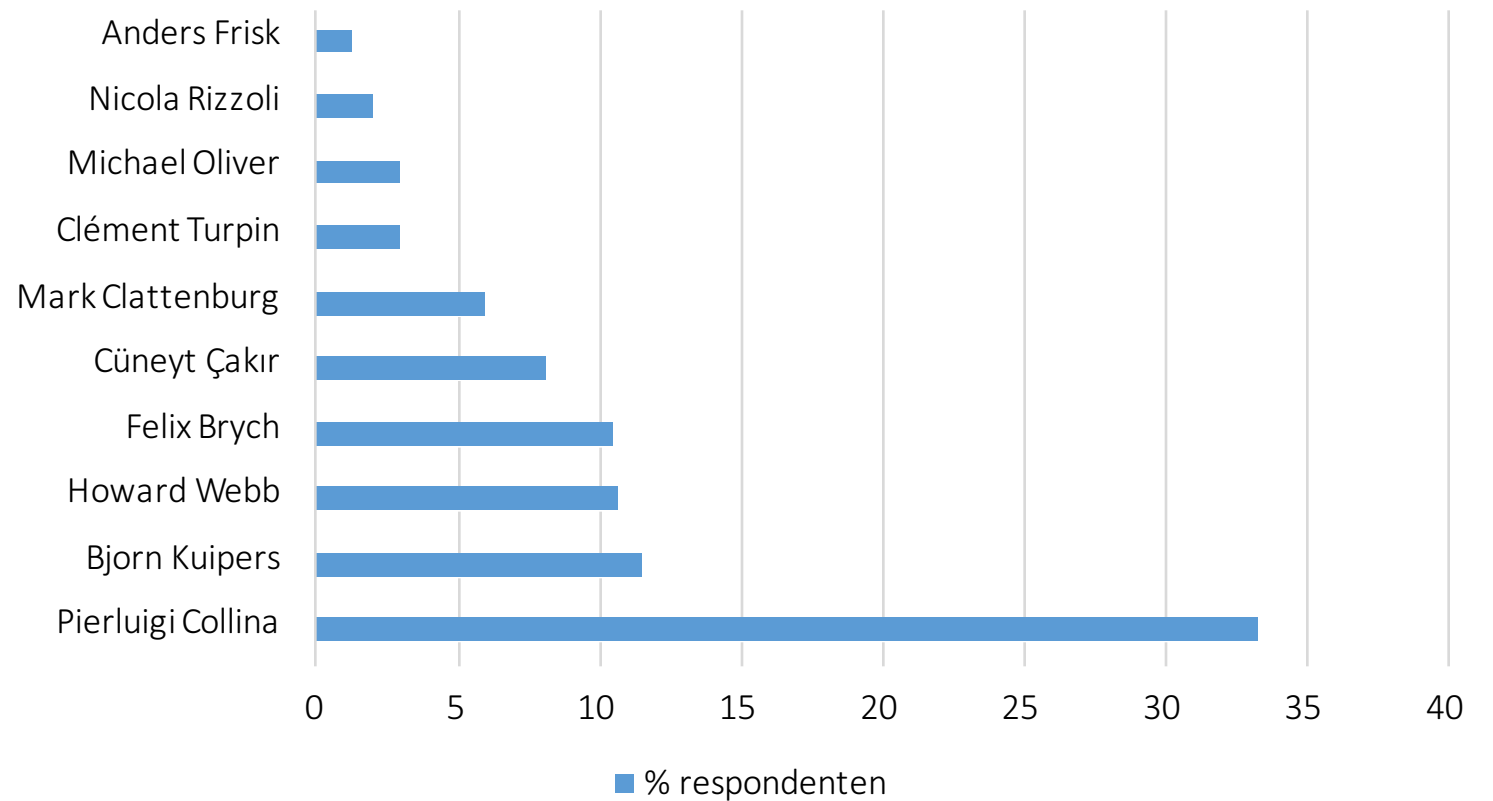
- Meer dan de helft (52,2%) van de respondenten heeft geen voorbeeld in België
- Voorbeelden overige scheidsrechters:
  - **Actieven:**  
Delferièrè (22,2%),  
Visser (14,5%),  
Verteten (11,9%)
  - **Ex-scheidsrechters:**  
De Bleeckere (15,5%)



NB: 14 meest geciteerde scheidsrechters

# 7. Modellen en voorbeelden in België en in het buitenland

- Nog minder geïnspireerd door modellen in het buitenland: 56,8% heeft geen model in het buitenland
- Voor de scheidsrechters die een voorbeeld hebben:
  - Collina één keer op drie vermeld bij de ex-scheidsrechters
  - Kuipers de meest geciteerde bij de actieven



NB: 10 meest geciteerde scheidsrechters

# Perspectieven

- Representativiteit per provincie controleren en de resultaten uitdiepen door te splitsen op provinciaal niveau
  - Geografische concentratie en logica?
- Statistische verschillen op vlak van motivaties, stimuli en moeilijkheden
- Focus nieuwe VS ex-scheidsrechters
- Bijna geen statistische impact van de nationaliteit: de arbitrage als integratiemiddel?
- Hoe optimaal de gegevens gebruiken om te voldoen aan de verwachtingen en vragen van de actoren
- Uitdiepen met gesprekken en focusgroep
- Toekomst voor ons: andere sport in België en andere nationale voetbalbonden  
→ perspectief vergeleken tussen landen en sporten

